

# Rapport d'activités

















### **SOMMAIRE**



1.	CON'	ΓΕΧΊ	ΓΕ ΕΤ	GOU	<b>VERN</b>	<b>IANCE</b>
----	------	------	-------	-----	-------------	--------------

FICHE D'IDENTITÉ	3
INSTANCES DU PETR	4-5
LES RÉSEAUX, PARTENARIATS &	
COOPÉRATION	6

### **3.FONCTIONNEMENT INTERNE**

FINANCES TRAVAUX	29
EQUIPE ADMINISTRATIVE	30
FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN	31
COMMUNICATION	.31

### 2. COMPETENCES ET ACTIONS 7

URBANISME & AMENAGEMENT (SCOT)	8-10
TRANSITION ENERGETIQUE (PCAET)	11-16
MISSIONS DE DEVELOPPEMENT	
<ul> <li>ECONOMIE</li> </ul>	17
<ul><li>TOURISME</li></ul>	18-20
<ul> <li>CULTURE &amp; PATRIMOINE</li> </ul>	21-23
CONTRACTUALISATION	24-25
GAL DES TERROIRS DU LAURAGAIS	26-28





### LE CONTEXTE ET LA GOUVERNANCE

#### Fiche d'identité

Le périmètre du PETR du Pays Lauragais



Population totale en vigueur au 1er janvier 2020 (INSEE RGP 2017)

### Chiffres clés de 2020



**106 261** habitants



communautés de communes



Départements Aude Haute-Garonne Tarn



167 communes



1 région Occitanie



1 PNR (5 communes)

1 927 km<sup>2</sup>

78 % d'espaces agricoles 14 % d'espaces naturels 8 % d'espaces artificialisés



### LE CONTEXTE ET LA GOUVERNANCE

#### Les instances du PETR

Cette année 2020 a été particulière, en raison de la pandémie du Covid19 qui a modifié la vie de tous. Le PETR du Pays Lauragais a su s'adapter et innover pour maintenir son activité : mise en place du télétravail pour les agents, tenue des réunions en visioconférences ...

La pandémie a également eu pour conséquence le retard des élections municipales et par voix de fait, l'élection des délégués au PETR ainsi que l'annulation de nombreux évènements sur le territoire.

Cette année électorale marque le renouvellement des élus au sein du PETR. Le 31 août 2020, les membres du Comité Syndical étaient réunis pour l'élection du président du PETR et de ses vice-présidents. Après 22 années passées à la tête de la structure, Georges Méric passe la main à Gilbert Hebrard, élu à la tête du PETR à une très large majorité.





©Paul Halbedel VDML

©Paul Halbedel VDML

Malgré la crise sanitaire, les élus ont été mobilisés autour de diverses instances décisionnelles et de concertation :

- 5 réunions du Comité Syndical donnant lieu à 59 délibérations
- 8 réunions du Bureau Syndical
- 3 comités de programmation GAL
- Commissions de travail :
  - 2 commissions tourisme
  - 2 commissions culture
  - 5 commissions urbanisme
  - 2 commissions transition énergétique,
  - 3 commissions finances-travaux...



4

### L

### Le CODEV : le COnseil de DEVeloppement du PETR du Pays Lauragais

### La participation citoyenne

Le Conseil de développement (CODEV) est une instance de concertation, de participation et d'échanges, composée de citoyens désirant s'impliquer dans le devenir de leur territoire.

Il est le lieu où se croisent les points de vue, les idées, les propositions et l'expérience d'une grande diversité d'acteurs.

Force de proposition, attaché à la construction collective par le débat, le CODEV s'efforce d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.

#### Ses missions:

- Il contribue à l'élaboration, à la révision, au suivi et à l'évaluation du projet de territoire
- Il émet un avis sur les documents de prospective et de planification : Schéma de Cohérence Territoriale
- Il contribue à la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable notamment dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial
- Il peut s'autosaisir de toute question relative à l'intérêt général

#### Exemple d'action : Développement des « apéros de Pays »

Démarche de valorisation et de promotion des produits alimentaires issus du Pays Lauragais tout en :

- Offrant aux producteurs du territoire la possibilité de trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits locaux.
- Donnant la possibilité aux traiteurs de développer leur activité en travaillant des produits du terroir de qualité.
- Permettant aux collectivités territoriales de valoriser les productions locales.
- 22 collectivités sont aujourd'hui signataires de la charte « Apéro de Pays »
- 23 producteurs et traiteurs sont engagés dans la démarche







### LE CONTEXTE ET LA GOUVERNANCE

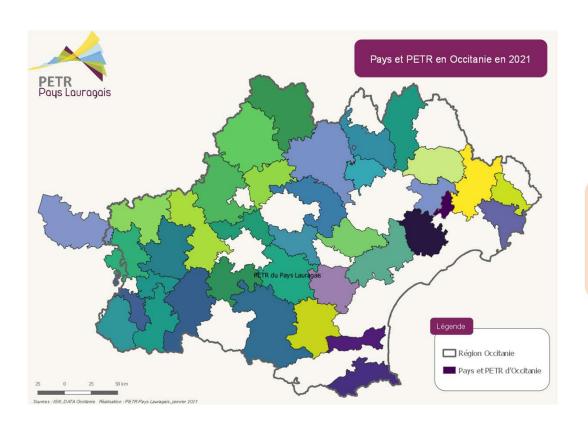
### Les réseaux, partenariats & coopérations

#### Le PETR et le GAL, moteurs d'une dynamique de réseau, sous diverses formes :

**En interne** : DGS des EPCI membres, réseau des OTI, réseau des acteurs culturels **En externe** :

- Réseaux de PETR d'Occitanie et Nationaux, Réseaux SCOT via la FédéSCOT, Réseaux des GAL, Interscot Grand Bassin Toulousain, réunions Inter-DDT...
- Assemblée des territoires, Parlement de la Montagne de la Région Occitanie
- Charte pour un développement équilibré des territoires du Département de la Haute-Garonne

**Conventionnement** avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, les Espaces Info Energie, le Syndicat Audois D'Energie et du Numérique (signée en 2020)...



Une trentaine de PETR / Pays en Occitanie

#### Le PETR est également membre de diverses autres instances :

- Représenté aux commissions locales de l'eau des SAGEs Hers mort Girou, Fresquel, à l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais, du CESE 11
- Actionnaire de la SPL AREC/ prêt d'action à la communauté de communes du Limouxin renouvelé pour 2020
- Interventions dans le cadre de sollicitations directes (ex : auprès d'étudiants)









### **COMPETENCES ET ACTIONS**



### Les compétences et missions du PETR

#### Au service d'un projet de territoire

Le PETR élabore un projet de territoire pour le compte et en partenariat avec les 4 EPCI qui le composent. Il définit les conditions d'un développement économique, écologique, social et culturel sur son périmètre. Il précise dans le cadre d'une convention territoriale les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique menées, soit par les EPCI membres, soit par le PETR en leur nom et pour leur compte. La convention peut également aborder toute autre thématique d'intérêt général identifiée (culture, tourisme etc ...).

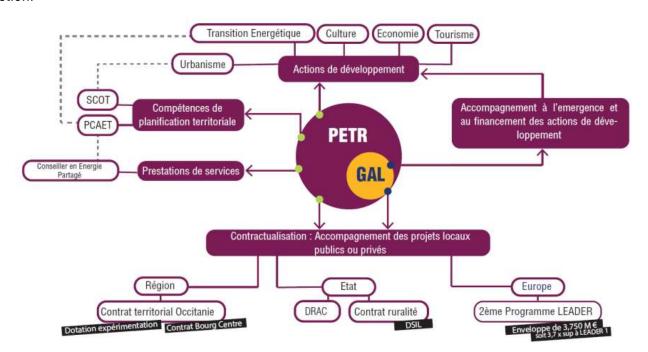
Le PETR est chargé de l'élaboration, de la révision et de la modification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Lauragais, en application des dispositions du Code de l'Urbanisme. Le SCOT (révision 1) du Pays Lauragais est opposable depuis le 14 janvier 2019. Dans le cadre de ses compétences, le PETR travaille en concertation avec les autres établissements publics chargés des SCOT limitrophes à son territoire et en particulier, ceux de l'aire urbaine toulousaine dans le cadre de l'INTERSCOT.

Le PETR est chargé de l'élaboration du <u>Plan Climat Air Energie Territorial</u> à l'échelle du PETR du PAYS LAURAGAIS, de la réalisation de l'évaluation environnementale stratégique du PCAET et de la<u>mise en œuvre des missions du PCAET</u> (suivi, communication, études, animations, ingénierie, etc.) qui lui ont été confiées dans le cadre du programme d'actions, en lieu et place de ses EPCI membres.

<u>Prestations de service</u>: Dans le prolongement des compétences et missions citées, le PETR est habilité à réaliser des prestations de service, au profit de ses communautés de communes membres ou des communes incluses dans son périmètre, qui souhaitent en bénéficier, pour répondre à des besoins d'ingénierie bien définis de type « <u>conseil en</u> énergie partagé ». Les bénéficiaires de ces prestations de service participent à leur financement.

Le PETR constitue le cadre de <u>contractualisation infrarégionale et infra-départementale</u> des politiques de développement d'aménagement et de solidarité des territoires. A ce titre, il peut porter et mettre en œuvre les différents dispositifs de contractualisation avec l'Etat, la Région, les Départements et l'Union Européenne (convention territoriale, Pays d'Art et d'Histoire, Convention pour la Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle ...).

Le PETR porte le <u>programme LEADER</u> à travers le <u>GAL des Terroirs du Lauragais</u> qui en assure le pilotage, l'animation et la gestion.





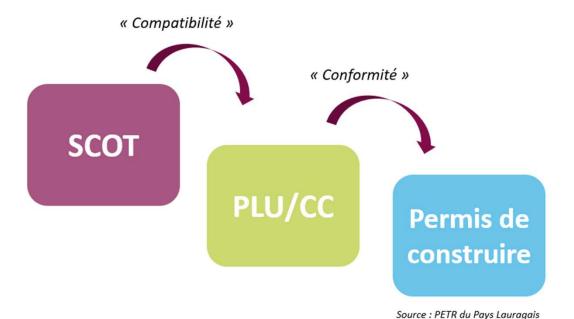
### **Urbanisme & Aménagement (SCOT)**

### L'application du SCOT : un travail partenarial

L'application du SCoT se fait à travers plusieurs niveaux :

- L'accompagnement des communes et EPCI dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme communaux et intercommunaux
- S'appuie sur un outil de suivi régulier visant notamment à préparer l'évaluation du SCoT.
- Les réunions de travail avec les élus du territoire : via des conférences de maires ou commissions urbanisme.
- Les réunions de discussions avec les DDT(M) et les CAUE des trois départements.

Ces instances et groupes de travail permettent d'avoir une vision partagée des orientations du SCoT et nous ont permis en 2020 de travailler sur les thématiques prioritaires pour le territoire telles que la densité, le développement économique et les énergies renouvelable.



### lacksquare L'application du SCOT : le travail « Inter-DDT » et « Inter-CAUE »

Le travail de collaboration avec les DDT(M) et les CAUE mis en place durant la révision du SCoT, a été poursuivi en 2020 lors de plusieurs réunions.

Ces réunions permettent :

- de se mettre d'accord sur de nombreux sujets en faisant le lien entre l'esprit du SCoT et l'application dans les PLU(i)
- de clarifier certains points techniques règlementaires (installations de Panneaux photovoltaïques au sol, calcul de la densité, consommation foncière, etc.)
- d'apporter une réelle cohérence entre les attentes de l'Etat et celles du PETR lors des réunions PLU et PLUi
- de partager l'actualité du PETR et les directives nationales en cours (Zéro Artificialisation Nette, Petites Villes de Demain, etc.)
- d'ouvrir un dialogue pérenne et d'échanger régulièrement sur les projets du territoire

Le partenariat avec les CAUE fait d'ailleurs l'objet d'une convention.

### L'application du SCOT : La commission urbanisme



#### Co présidée par Guy BONDOUY & Michel FERRET

Accompagner les communes et intercommunalités dans le cadre de l'élaboration, de la modification ou de la révision de leurs documents d'urbanisme.

Cet accompagnement se caractérise par :

- Des conseils réguliers auprès des élus,
- Le **suivi des procédures d'urbanisme** (élaborations, révisions, modifications Plans Locaux d'Urbanisme et Cartes Communales) tout au long de leur élaboration
- Le suivi de projets partenariaux en lien avec la planification :
  - Participation au groupe de travail pour la définition d'un guide d'Orientation d'aménagement et de de Programmation (OAP) « canal du Midi » sur la commune de Labastide d'Anjou, étude pilotée par la DREAL (2 réunions en 2020)
  - Suivi de la mise en place du programme Action Cœur de Ville à Revel
- Les réunions de la Commission urbanisme : **9 documents d'urbanisme** ont été étudiés lors de **5 commissions urbanisme** (dont 2 consultations par mail) en 2020, année électorale.
- La création d'un **outil d'analyse des documents d'urbanisme** locaux, afin de rendre les avis du PETR plus clairs et objectifs
- Le suivi des schémas de planification (schémas régionaux, départementaux, Natura 2000, SAGE, PNR, canal du Midi, PPRI, ...)
  - ➤ En 2020, deux avis ont été donnés sur le SRADDET Occitanie 2040
- Le suivi de **l'actualité** : ZAN, prise de compétence urbanisme, conséquences de l'état d'urgence sanitaire sur les décisions d'urbanisme, etc.
- La participation à des groupes de travail supra-territoriaux : InterSCoT du Grand Bassin Toulousain, FédéSCoT, etc...



Atelier participatif DREAL OAP Canal

### Le suivi de l'application du SCOT

**L'application du SCoT** se mesure tout au long de sa mise en œuvre pour préparer l'évaluation obligatoire six ans après l'approbation (prévue en 2024), mais également pour suivre au fur et à mesure les effets de ses prescriptions.

Pour cela, deux étapes fondamentales :

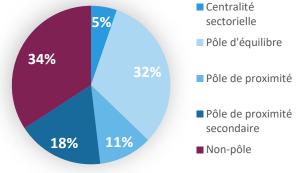
- La tenue d'un **outil de suivi** du SCoT, qui recense l'ensemble des indicateurs prévus au Document d'Orientation et d'Objectifs. La présentation d'un échantillon de données a été faite lors du bureau syndical du 14 décembre 2020. Afin d'assurer la **transversalité** entre les différentes missions du PETR, l'outil de suivi du SCoT intègre également les indicateurs de suivi du **PCAET**.
- La mise en place d'un **observatoire** plus large, permettant de suivre l'évolution du territoire sur de nombreuses thématiques : démographie, économie, culture, climat-air-énergie, etc.

Une charte cartographique a été élaborée reprenant la charte graphique du PETR pour assurer une cohérence dans la communication de ces données.



Charte cartographique

Production de logements entre 2011 et 2019 en fonction du niveau de polarité



Exemple d'une donnée disponible dans le cadre du suivi du SCOT



### COMPETENCES ET ACTIONS

### La Transition énergétique

En termes de transition énergétique (TE), le PETR est en charge :

- De l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle du PETR
- De la réalisation de l'évaluation environnementale stratégique du PCAET
- Du suivi du Plan Climat et de la mise en œuvre des missions du PCAET qui lui auront été confiées dans le cadre du programme d'actions.
- Du service Conseil en Energie Partagé (CEP)

A noter que le PCAET est un outil de planification complémentaire au SCoT.



C'est un projet de territoire qui a pour but d'atténuer le changement climatique, en maîtrisant les dépenses énergétiques et en développant les énergies renouvelables.

Le PCAET est un outil au service du territoire.

Il permet de coordonner et dynamiser les démarches pour amener l'ensemble des acteurs locaux à s'engager dans la transition énergétique.

#### **POURQUOI?**

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) place les collectivités territoriales au cœur de la transition énergétique.

Notamment, à travers le PCAET, l'État confie aux collectivités de plus de 20000 habitants la responsabilité de conduire cette transition et de mobiliser les acteurs locaux.

Sur le Lauragais, les 4 communautés de communes membres du PETR ont délibéré en 2017 pour transférer au PETR du Pays Lauragais la compétence pour élaborer le PCAET, réaliser l'évaluation environnementale stratégique du PCAET et pour mettre en œuvre les missions du PCAET qui lui auront été confiées dans le cadre du programme d'actions (suivi, communication, études, animations, ingénierie, etc.).





Knut.

### Adoption du PCAET

Suite à l'arrêt du projet du **Plan Climat** le 15 Juillet 2019, ce dernier a fait l'objet d'un processus réglementaire de validation administrative et de concertation avant d'être **adopté à l'unanimité en février 2020.** Cette étape met ainsi fin au travail d'élaboration engagé depuis 2017 avec l'ensemble des intercommunalités. A noter que la Région et l'Etat ont salué la démarche engagée pour un 1er PCAET de manière partenariale et mutualisée à l'échelle du PETR.



Le Plan Climat se veut pourvu d'une stratégie commune et cohérente à l'échelle du territoire, mais également différenciée, à savoir que chaque intercommunalité contribue à la hauteur de sa part de responsabilité et de sa volonté. La finalité du projet du Plan Climat est de tendre vers un territoire à énergie positive (TEPOS) à horizon 2050, en cohérence avec la stratégie Régionale.

Pour cela, le PETR et ses communautés de communes auront chacun leur rôle à jouer.

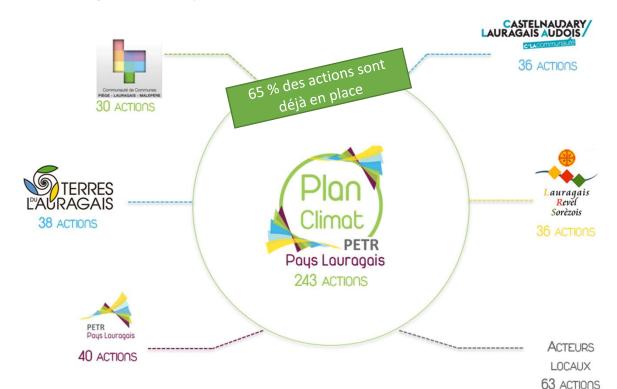
#### Le rôle du PETR sera notamment d'assurer :

- ✓ La coordination du plan climat, de pilotage du suivi et l'évaluation
  - Mobilisation des acteurs et animation,
  - Actions collectives, formations, animation de réseau,
  - Démarche de suivi et d'évaluation globale du PCAET.
- ✓ Le portage d'actions dans les domaines relevant de ses compétences,
  - Articulation avec le SCoT et les documents d'urbanisme,
  - Eventuel déploiement d'outils et moyens à l'échelle du territoire de SCoT à la demande des intercommunalités,
  - Schémas et études à l'échelle du Lauragais (ex : Tourisme durable, circuits courts, schéma ENR, développement des tiers lieux, schéma co-voiturage, mobilité...).

#### Le rôle des EPCI sera notamment de :

- ✓ Porter des actions opérationnelles dans leur champs de compétence
- ✓ Participer à la mobilisation des acteurs sur leur territoire
- ✓ Mettre en œuvre leur système de pilotage
- ✓ Déployer le système de suivi et évaluation sur leur territoire

Au total, le Plan Climat du Lauragais comprend 243 actions portées par les collectivités et les acteurs locaux pour lutter contre le changement climatique.





### La commission Transition énergétique



### Co présidée par Jean-Marie PETIT & Brice ASENSIO

Cette année 2020 a d'abord été une période de gouvernance transitoire marquant l'évolution des co-présidents du PETR en charge de la TE : M. Jean-Marie PETIT conserve la co-présidence de la commission Transition Energétique avec M. Brice ASENSIO qui succède à M. Guy BONDOUY.

Dans un contexte sanitaire particulier, les travaux de la commission transition énergétique, réunie à 2 reprises cette année, ont permis de poursuivre les actions menées par le PETR en termes de transition énergétique. Notamment au cours de cette année :

#### Des évènements de sensibilisation à la transition écologique

Le PETR a pu assurer ou participer à un certain nombre d'actions de sensibilisation dont :

- Projet « Sauvons la planète » de Cazalrenoux. Dans le cadre de ce projet, une opération de plantation avec l'école de Generville et une opération de nettoyage de l'ancienne décharge municipale ont été menées en partenariat avec le PETR.
- Climat tour avec les élus locaux et techniciens volontaires : visite et partage de bonnes pratiques du réseau de chaleur de Calmont avec l'appui de SOLEVAL, et de géothermie du gymnase de Nailloux, en partenariat avec la mission bois énergie.
- Forum ACCEL'AIR avec le Conseil Départemental de l'Aude.





Climat Tour - Calmont Nailloux février 2020

D'autres ont dû être reportés, notamment :

- La participation du PETR du Pays Lauragais à la soirée ciné-débat, sur la thématique de la transition énergétique et écologique. Initialement prévue le 22 avril 2020 en partenariat avec le festival F.R.E.D.D et CINEFOL 31 sur la thématique du nucléaire. Cette soirée a malheureusement dû être annulée. Devaient être présents pour échanger autour de la question : ICEA (coopérative d'énergie renouvelable citoyenne) et ENERCOOP
- De même, la participation du PETR à la semaine du développement durable à Castelnaudary, le Canalathlon ou encore la seconde édition de la fête de la transition n'ont malheureusement pas pu se tenir en 2020 du fait du contexte sanitaire.

#### Mobilisation des nouveaux élus

En fin d'année 2020, la candidature du PETR à l'appel à manifestation d'intérêt « MOBELUS » de l'ADEME pour sensibiliser et mobiliser les élus locaux autour de la transition écologique a été retenue. En 2021, chaque intercommunalité du Pays Lauragais accueillera une formation gratuite au cours de laquelle élus et agents seront amenés à mesurer le contexte et les enjeux de la transition écologique de leur territoire et à l'issu de laquelle les élus pourront identifier les actions prioritaires à conduire durant l'exercice de leur mandat.

#### Mobilité

La mobilité a été un sujet majeur pour l'équipe du PETR cette année 2020. En premier lieu, le PETR a achevé l'action entreprise en 2019 consistant à mettre à disposition de l'ensemble des EPCI un Vélo à Assistance Electrique (VAE) afin d'inciter au changement de comportement et de faire des collectivités des ambassadrices de la mobilité douce.











Livraison des vélos au siège des 4 EPCI en déc 2019 avec le partenaire de l'opération Revelocycle

Dans un second temps, mandatée par le Bureau syndical, l'équipe du PETR a mené un travail technique avec les coprésidents, l'ensemble des communautés de communes et les partenaires (DDT, ADEME, autres PETR, etc.) afin de co-construire une action visant à expérimenter un service de prêt de VAE à la population, toujours dans l'objectif d'inciter au changement de mobilité.

La période de confinement a été propice pour mener un travail de fond et de benchmark autour de cette action et de réfléchir à la constitution d'un dossier de candidature à l'AMI TENMOD de l'ADEME pour financer ce projet.

Finalement, au regard des contraintes associées au contexte sanitaire et à la période électorale, il a été décidé de ne pas engager cette expérimentation en 2020 au profit d'un diagnostic des mobilités prospectif et concerté.

Cette étude s'inscrit dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer le cadre des vie des habitants du Lauragais. Elle permettra d'anticiper la nouvelle organisation des mobilités en lien avec la Région prévue dès 2021. Cette étude est construite en collaboration avec les EPCI membres du PETR. Un groupe de travail mobilités composé des élus intercommunaux vice-présidents à l'environnement, des DGS des 4 EPCI et des chargés de mission chargés de la transition énergétique et l'équipe technique du PETR a été constitué pour piloter cette étude.

L'appel d'offres a été lancé en décembre 2020 pour un choix du Bureau d'Etude en janvier 2021 .

En décembre 2020, pour étendre la portée de son action envers les collectivités, le PETR a prêté son VAE à la commune de Molandier pour son conseil municipal pour une durée de 1 mois.

#### Actions partenariales avec les Chambres des Métiers et de l'Artisanat

#### **Eco-Défis**



Eco-Défi est un dispositif des Chambres des métiers et de l'artisanat de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn d'accompagnement des artisans et commerçants dans une démarche de développement durable grâce à la réalisation de défis dans l'entreprise sur différents thèmes : eau, énergies, déchets, développement local. Les lauréats bénéficient d'une communication particulière, relayée par le biais des divers réseaux du Pays et des CMA. Le label "Eco Défis" est délivré lors d'une cérémonie en présence des élus, et des entreprises déià labélisées.

Le PETR appuyé par le GAL est partenaire technique et financier de ce dispositif.

En 2020, 9 nouvelles entreprises ont été labélisées et 8 artisans ont consolidé leurs engagements dans l'opération portant le nombre total d'entreprises labélisées ECO – DEFIS en Pays Lauragais à 28.





Remise des prix Eco-Défis le 03 mars 2020 à St Martin Lalande

#### AREO : Artisans de la Rénovation Energétique en Occitanie

Action portée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 31, le dispositif AREO vise à accompagner les entreprises de la construction et la rénovation dans l'obtention du label RGE nécessaire aux aides publiques de la rénovation. Le PETR est partenaire du dispositif et finance celui-ci à travers les fonds européens LEADER. Dans ce cadre, une réunion d'information avec les artisans du territoire sur les aides à la rénovation énergétique et sur la qualification RGE, en partenariat entre le PETR, la CMA 31 et les Espaces Infos Energie a eu lieu à Castelnaudary le 6 octobre 2020





Réunion d'information avec les artisans 06 octobre 2020











### Service Public Intégré de Rénovation Energétique de l'Habitat (SPIRE)

Depuis plusieurs années aujourd'hui, les Espaces Info Energie constituent un lieu d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables pour les particuliers. Jusque là financés par l'ADEME, le financement de ces derniers est amené à évoluer en 2021.

Pour anticiper ce changement, la Région a mis en place un nouveau système de Guichet Unique de la Rénovation Energétique par le biais d'un Appel à Manifestation d'Intérêt.

Dans le cadre du Plan Climat, le PETR a été associé par les trois porteurs de cet AMI sur son territoire (Conseil Départemental 31 et 81, CAUE 11) pour assurer son rôle de relais d'information et porter des actions de sensibilisation et communication auprès du grand public.

Plusieurs réunions de coordination ont été menées et des contributions transmises dans des délais restreints

### Le conseil en Energie Partagé (CEP)

Le Conseil en Énergie Partagé est un service aux collectivités, l'équivalent de l'Espace Info Energie pour les particuliers.

L'objectif du service est de permettre aux communes de mutualiser une ingénierie et de disposer d'un conseil personnalisé sur le patrimoine afin d'en améliorer l'efficacité énergétique et maîtriser la dépense publique.



#### Les missions du CEP en 2020

- ✓ Contact et collecte des données réalisées sur toutes les communes adhérentes au service.
- ✓Visite et diagnostic des bâtiments réalisés sur toutes les communes adhérentes.
- ✓4 bilans énergétiques réalisés dont 1 avec le bilan et le plan d'actions présentés.
- ✓2 Etudes sur la régulation de bâtiment ont été réalisées.
- ✓ Suivi d'un projet tuteuré avec des étudiants de Institut National Universitaire Champollion d'Albi.

Cette année 2020 a été une année de continuité pour le service CEP. Les visites sur le patrimoine de chaque commune ont été effectuées ce qui a permis d'identifier les dysfonctionnements et de réaliser des préconisations permettant d'améliorer la situation. A ce jour, 6 collectivités adhérentes sur 10 ont reçu un bilan énergétique détaillé et un rapport de préconisations portant sur leur patrimoine (bâtiments, éclairage public, eau, véhicules).

De plus, cette année le CEP a eu l'opportunité d'encadrer et accompagner un projet réalisé par 3 étudiants de la licence professionnelle MEEDD de l'université CHAMPOLLION à ALBI. Ce projet a consisté en la réalisation d'un bilan énergétique avec propositions d'améliorations énergétiques pour la commune de Lempaut. D'autre part, les élections municipales qui ont eu lieu en 2020 ont donné un nouvel élan aux futurs projets des communes adhérentes au service. Le CEP continuera à accompagner les communes pour la recherche de subventions et de conseils techniques.





### Missions de développement

#### La commission économie



Co présidée par Laurent HOURQUET & Philippe GREFFIER

Monsieur Greffier reste co-président et Monsieur Hourquet vient remplacer Monsieur Barjou à ses côtés.

Cette commission a mené plusieurs actions depuis 2015, notamment l'élaboration d'un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial et d'une "vignette économie" dans le cadre de la révision du SCOT du Pays Lauragais approuvé fin 2018, ou encore une étude de faisabilité relative à l'implantation de tiers lieux sur le territoire. En parallèle, le Conseil de Développement du PETR a également développé une opération permettant de promouvoir l'économie locale à travers la mise en lien des producteurs locaux, des traiteurs et des collectivités territoriales : les" apéros de Pays" .

La commission jouait également le rôle de comité technique des projets appelant du LEADER.

Suite à la nouvelle gouvernance les co-présidents de la commission se sont réunis pour réfléchir à la nouvelle feuille de route de cette commission en octobre 2020. Ils ont fait la proposition aux autres membres de la commission de laisser d'abord les 4 communautés de communes travailler sur leurs projets de territoire respectifs, de manière à permettre d'affiner ensuite les orientations à donner à la commission économie du PETR. Une première commission pourrait donc se tenir début 2021.









### Missions de développement

#### La commission tourisme



### Co présidée par Martine MARECHAL & Estelle VILESPY

**JEUX CONCOURS** 

18 octobre 2020

Les dernières commissions tourisme sous la précédente mandature, coprésidées par Monsieur Bertrand GELI et Robert LIGNIERES ont eu lieu le 03 mars et le 18 juin 2020. Une commission a eu lieu avec les nouveaux élus, le 30 novembre 2020, sous la présidence de Madame Martine Maréchal et Madame Estelle Vilespy.

Mise en place en 2011 à partir du réseau des Offices de Tourisme, accompagnée par le GAL, la commission tourisme permet de coconstruire les actions en collaboration avec les partenaires qualifiés sur le territoire. Elle répond à deux objectifs:

- Développer l'offre de produits touristiques et promouvoir la destination du Pays Lauragais.
- Développer un tourisme de pleine nature éco responsable

#### Les actions mises en œuvre en 2020

#### Action de substitution au Canalathlon

La troisième édition du Canalathlon prévue en octobre 2020 a dû être reportée. Face à cette décision difficile, les élus de la commission ont choisi de mettre en place, en attendant la prochaine éditon, un jeu concours sur la page Facebook @canalathlonLauragais. 2 gagnants en 2020

#### **Principes**

- Proposer aux internautes de reconnaître le lieu d'une photo qui correspondrait à chaque thème (sportif, gastronomie, animation), mettant en valeur une offre du territoire.

Pour participer au tirage au sort, chacun doit commenter la photo avec la réponse d'où a été prise la photo et identifier les personnes avec qui ils souhaitent profiter du lot.

- Offrir des lots en lien avec chaque thème, achetés sur le territoire et en priorité aux partenaires du Canalathlon. Cela permet de :
- Rester dans la cohérence de l'événement,
- Soutenir via l'achat de lots, les partenaires du Canalathlon suite à la crise.

#### Calendrier

Le premier jeu concours a eu lieu le 18 octobre 2020, date à laquelle la troisième édition du Canalathlon aurait dû avoir lieu. Depuis, tous les 18 de chaque mois, un jeu concours est lancé jusqu'à la date de report du canalathlon en octobre 2021. Le tirage au sort s'effectue la première semaine du mois suivant.

### ■ Mise à jour de la photothèque

Poursuite du travail engagé. Pour rappel, une enveloppe de 2500 € pour que chaque OTI puisse compléter sa photothèque en fonction de ses besoins avait été allouée. A ce jour, sur cette enveloppe de 10 000 €, 5 686€ ont été dépensés.

#### Etude des dossiers Tourisme appelant des fonds LEADER

Coopé Canal du Midi 2018 Programmation Tourisme PETR 2018 SAS. MEFFRE: Point multi-services Bistrot de Pays SARL Les Moulins du Vivier : Mise en tourisme et

patrimoine

programme tourisme PETR 2019

### Les Carnets Gourmands du Lauragais

Réédition de 10 000 exemplaires mis à jour des « Carnets Gourmands du Lauragais » en début d'année 2020. Et distribution sur le territoire et en ligne sur le site internet.

### Actions en direction des prestataires

La bourse d'échange de documentation touristique et l'Eductour du Pays Lauragais n'ont malheureusement pas pu avoir lieu pour cause de crise sanitaire.

### Marque et site internet

2011 : Lancement de la marque Lauragais tourisme par l'Office de Tourisme de Nailloux

2013: Reprise de la marque Lauragais tourisme par le Pays Lauragais pour son site internet et sa communication.

Animation du site par le PETR en étroite collaboration avec les 4 OTI du territoire.

Année 2019 : Audit sur le site et les actions Pays

#### Décision fin d'année 2019 :

- Réaffirmation de l'intérêt de travailler à l'échelle du Lauragais sur le tourisme et maintenir une destination Lauragais (continuité de la mise en réseau, de la représentation du territoire Lauragais groupé, d'actions communes et mutualisées)
- Avis favorable relatif à la demande de l'OTI de Terres du Lauragais de reprise de la marque Lauragais Tourisme et de son site internet <u>lauragais-tourisme.fr</u>.
- Volonté d'avoir un site de communication touristique à l'échelle du territoire du Pays Lauragais, intégrant notamment un lien entre chaque site internet qui devra être mis en place.

L'année 2020 a donc permis une transition progressive de la gestion du site et de la marque auprès de l'OTI des Terres du Lauragais qui a lancé son nouveau site le 17 novembre 2020.

En contre partie, l'équipe du PETR a développé une page spécialement dédiée au tourisme sur son site payslauragais.com.







#### Logo site OTI CCTDL

### Le réseau « Bistrot de Pays »

#### En 2019 un première phase de labellisation a eu lieu :

- Phase 1: Labellisation
- Convention signée avec la Fédération Nationale des bistrots de Pays
- Partenariat avec les CCI : réalisation des pré-audits et des comptes rendus avec conseils
- 4 bistrots ont été audités en juin 2019, 3 ont été labélisés («bistrots de Pays» et «qualité tourisme») sur cette première phase
  - Mont relais Gaillard, à Montgaillard Lauragais
  - Le Cyrano, à Durfort
  - Le Relais de Riquet, au Ségala (Labastide d'Anjou)

#### En 2020 les phases 2 et 3 ont pu être mis en place

- Phase 2 : Formation, actions de communication et de développement de l'offre Inauguration :
- Juin 2020 : Inauguration des bistrots Mise en place du plan de communication
- Septembre 2020 : Inauguration du réseau Domaine Jeannetterres, partenaire

#### Développement de l'offre :

« Rando Bistrot »

Mise en place d'un vin « Bistrot de Pays »

- Phase 3 : Développement du réseau
- 2020 : Travail sur une deuxième vague de bistrots à intégrer dans la démarche, dont des bistrots portés par des communes Retard pris du fait de la Covid 19
  - Travail avec La source des Cammazes La source de Caignac
  - Autres bistrots identifiés sur les communes de Roumens et Laurabuc







Inauguration Le Relais de Riquet

Inauguration Mont-Relais-Gaillard

#### Un bistrot quitte le réseau : Le Cyrano à Durfort avec une reprise envisagée par la commune

Le Pays accompagne les porteurs de projets publics ou privés dans les différentes étapes d'installation de Points Multiservices et de leur labélisation Bistrot de Pays.

#### **Zoom sur les Randos Bistrot en Lauragais**

#### Le concept Rando Bistrot

Rando Bistrot est un produit éco-touristique axé sur la valorisation des productions agricoles de terroir. Il combine :

- Une activité de pleine nature accompagnée par un professionnel diplômé.
- Une rencontre autour d'un produit de terroir. C'est l'occasion pour les participants de découvrir la passion d'un métier et les étapes de fabrication d'un produit local.
- Un repas dans un établissement labellisé Bistrot de Pays

#### Le contexte

Cette action, initialement prévue au printemps 2021, a été avancée suite à l'annulation du Canalathlon. Organisée en 4 semaines durant l'été 2020 en période Covid 19, les randos bistrot ont connu un franc succès.

#### Au total, 4 randos bistrots ont eu lieu sur le territoire :

- Dimanche 13 septembre 2020 à Durfort sur le thème de la frênette (boisson fermentée à base de feuilles de frêne)
- Samedi 26 septembre 2020 à Montgaillard Lauragais sur le thème du miel
- Samedi 03 et 10 octobre 2020 à Labastide d'Anjou sur le thème du vin



Rando Bistrot du 26/09/20



Rando Bistrot du 10/10/20

20



### Missions de développement

### La commission culture & patrimoine



Co présidée par Serge SERRANO & Jean-Clément CASSAN

La dernière commission culture de la précédente mandature a eu lieu en 2019 coprésidés par Evelyne FABRE-DURAND, Marie-Françoise GAUBERT et Serge CAZENAVE. En 2020, deux commissions ont eu lieu avec les nouveaux élus, les 13/10 et 21/10, sous la présidence de Mrs Cassan et Serrano.

La mission « Développement culturel » du PETR du Pays Lauragais se structure autour de 3 axes de travail principaux :



1 La communication



2 L'Education Artistique et Culturelle



3 Le patrimoine

Accompagnée par le GAL des Terroirs du Lauragais, la commission développement culturel du PETR, a proposé et poursuivi autour de ces trois axes : une animation territoriale, une mise en réseau des acteurs et un appui à l'émergence de projets.

Ces axes de travail entrent en résonnance avec trois groupes de concertation composés d'acteurs culturels du territoire avant pour objectif de construire un maillage local pour structurer la « filière » culturelle en Lauragais et apporter à la mission développement culturel du PETR une expertise ponctuelle. Les propositions de ces trois groupes sont ensuite débattues, amendées et validées en commission culture avant d'être présentées devant les instances du PETR (Bureau et Comité Syndical).

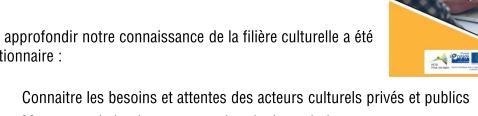
#### Axe 1: Communication culturelle

Le groupe de concertation n'a pas pu se réunir en 2020 suite à de nombreux reports.

Le site web www.lauragais-culture.fr, « porte d'entrée numérique » pour la culture sur notre territoire, a été mis à jour tout au long de l'année.

Il compte aujourd'hui une cinquantaine d'utilisateurs et recense une guarantaine d'acteurs culturels.

Un questionnaire visant à approfondir notre connaissance de la filière culturelle a été réalisé. Objectifs du questionnaire :





- Mettre en relation les acteurs culturels du territoire
- Identifier les manques sur le territoire en matière de matériels, de formation, d'équipements culturels
- Permettre d'accompagner financièrement et/ou techniquement les acteurs souhaitant développer une politique culturelle sur le territoire

Envoyé à titre de « test grandeur nature » auprès des acteurs culturels privés et publics d'une des 4 communautés de communes du Pays, la CC Piège Lauragais Malepère pendant l'été 2020, ce questionnaire va être prochainement renvoyé (2021) mais, cette fois, à l'échelle de tout le PETR.



### Axe 2 : L'Education Artistique et Culturelle

Groupe de concertation associé intitulé « **Création**, **diffusion et pratique amateur** » et visant à développer des projets pour soutenir ces 3 secteurs. Le groupe s'est réuni en janvier 2020 ; de nombreuses réunions techniques ont aussi eu lieu.

Mise en place tout au long de l'année 2020, d'un projet expérimental pour 2021 : les « **Résidences de rayonnement culturel** ». *Principe :* profiter de la venue d'équipes artistiques en résidences de création sur le territoire pour prolonger leur travail en faisant rayonner leurs disciplines et leurs univers créatifs par le biais d'actions d'Education Artistique et Culturelle (EAC), en partenariat avec des établissements scolaires, culturels, sociaux et médicaux.

Ce projet s'inscrit dans la mise en place de la **Convention pour la Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle (CGEAC)** et permet de faire évoluer le « Lauragais dans les arts » en un projet plus qualitatif avec des temps de pratique et de rencontre approfondis, plus en lien avec les structures partenaires du territoire.

L'Appel A Projet associatif « Itinérances, frontières, coopération », accompagné par le LEADER grâce au GAL des Terroirs du Lauragais a été mis entre parenthèse pour l'année 2020. Le projet de festival Fantaisies Populaires porté par l'association Aléas de Cenne-Monestiés aurait dû être accompagné, mais celui-ci a été reporté à 2021 pour cause de crise sanitaire.

#### Focus CGEAC

Un travail important a été réalisé en 2020 autour de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) à travers la Convention pour la Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle (CGEAC) et le « Lauragais dans les arts »





« Lauragais dans les arts 2020 »Syndicat Lauragais Audois, Stéphane Pilmann

✓ **CGEAC**: officiellement signée le 20 janvier 2020, cette convention lie le territoire (PETR et ses EPCI membres) et des partenaires institutionnels (Directions Déconcentrées de l'Etat, Collectivités Territoriales) pour co-construire une politique commune autour de l'EAC pour tous, afin que 100% des jeunes de 3 à 18 ans soient concernés par un projet d'EAC d'ici 2022.

Le CoPil de lancement de la CGEAC a eu lieu en janvier, mais l'année 2020 avec les mesures restrictives liées à l'épidémie de Covid-19 a empêché un nombre important de projets de se réaliser.

Concernant le « Lauragais dans les arts », projet d'EAC porté par le PETR et intégrant le cadre de la convention : sur 12 actions, 3 ont été annulées et 2 modifiées ; les 7 autres ont été réalisées dans des conditions conformes à ce qui était prévu.

Liste des projets « Lauragais dans les arts » par porteurs de projets :

- 1. Réseau de lecture publique CC Castelnaudary Lauragais Audois projet annulé
- 2. Ecole de musique intercommunale CC Castelnaudary Lauragais Audois projet modifié mais réalisé
- 3. Syndicat Lauragais Audois projet réalisé

- 4. Ecole de Saint-Martin-Lalande projet modifié mais réalisé
- 5. Lycée Agricole de Castelnaudary *projet réalisé*
- 6. Centre Social et Culturel Energies projet réalisé de la Piège projet annulé 9. Ecole des A
- 7. Lycée des Métiers du Bois de Revel projet réalisé
- 8. Réseau de lecture publique CC Piège Lauragais Malepère projet réalisé
  - 9. Ecole des Arts intercommunale CC Piège Lauragais Malepère projet réalisé
- 10. Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Villefranche de Lauragais CC Terres du Lauragais projet réalisé
- 11. Maison des Jeunes de Nailloux CC Terres du Lauragais *projet annulé*
- 12. Lycée Léon Blum de Villefranche-de-Lauragais projet réalisé

Préparation et suivi de deux comités directeurs CGEAC : Comité Technique en novembre 2020 et Comité de Pilotage en décembre 2020. Préparation de l'ensemble des actions du projet « Résidences de rayonnement culturel » porté par le PETR, en lien avec les artistes et les établissements accueillant les publics, ainsi que leur suivi vidéo et photo. Appui du PETR pour orienter les porteurs de projets d'EAC, aide au montage financier et aux demandes de subventions, relations diverses avec les co-financeurs.



« Lauragais dans les arts 2020 », Lycée Léon Blum de Villefranche-de-Lauragais, Didier Desplats

### Axe 3 : Patrimoine



Avignonet-Lauragais, Grand' Rue, porte d'une maison dite « noble », fin XVIIIe siècle (datée de 1786)

Le groupe de concertation associé à cette thématique de travail s'est réuni en janvier et en octobre 2020. Ce groupe est notamment chargé d'accompagner localement la démarche du PETR vers une labellisation Pays d'Art et d'Histoire (PAH). En 2020 : le PETR s'est porté officiellement candidat au label Pays d'Art et d'Histoire (délibération du Comité syndical et courrier officiel du Président aux Drac) :

- Des entretiens techniques ont permis d'affiner notre connaissance du dispositif et de préparer la candidature en réfléchissant à des actions de préfiguration : service Inventaire de la Région, conseiller à la Drac en charge du suivi de la candidature du PETR, PNR Haut-Languedoc, 3 CAUE 11-31-81, Architectes des Bâtiments de France.
- Une « pré-candidature » est nécessaire avant de se lancer dans la rédaction de la candidature : elle permet à la Drac d'analyser les prérequis essentiels pour valider l'opportunité de notre candidature.
- La 1ère partie de la pré-candidature a été envoyée en juin 2020. La rédaction de la 2ème partie est en cours pendant l'hiver 2020-21 (un envoi est envisagé pour le printemps).

Outre ces trois grands axes de travail, le PETR, en lien avec le GAL des Terroirs du Lauragais et dans le cadre de sa mission développement culturel, a assuré une animation du territoire, de mise en réseau des acteurs et d'appui à l'émergence de projets : de nombreux acteurs culturels locaux qu'ils soient publics ou privés ont été rencontrés et des partenariats avec des structures artistiques et culturelles du territoire et d'au-delà ont été tissés.

Le PETR propose, construit et suit des projets de développement culturel en coopération avec ses partenaires locaux : communautés de communes en particulier, à travers les différents degrés de prise de compétence culturelle et leurs agents dédiés, mais aussi les communes notamment par le biais de leurs lieux de diffusion (salles, musées), et enfin les établissements culturels de caractère structurant, qu'ils soient publics ou privés.<sup>23</sup>

### **COMPETENCES ET ACTIONS**

### **Contractualisation – Projet de territoire**



### Co présidée par Nathalie NACCACHE & Sophie ADROIT

La contractualisation s'inscrit dans le cadre du projet de territoire. Le PETR porte les contractualisations suivantes :

### La Région

**Contrat Territorial Occitanie 2018-2021** (suite du CRU 2015-2018). 47 dossiers inscrits dans la maquette de 2020. Ce contrat comprend les dispositifs **Bourg centre** et **dotation expérimentation innovation**.

Concernant les bourgs centres, les contrats de Fanjeaux et Montréal ont été approuvés fin 2020 et Villefranche-de-Lauragais a déposé sa pré-candidature.

Dispositif dotation expérimentation innovation :

Cet accompagnement financier de la Région porte en Pays Lauragais sur 2 mesures validées en 2019 :

- Accompagner les projets éco-responsables autour du Canal du Midi
- Faire du Lauragais un Territoire à Energie Positive en favorisant de nouvelles formes de mobilité et une économie locale respectueuse de l'environnement

Les projets de pistes cyclables :

- entre Bram et Villepinte
- Entre Castelnaudary et Villeneuve la Comptal

Ainsi que le projet de RACK à vélo de Revel ont été accompagnés dans le cadre de cette enveloppe.

### L'Etat

#### Contrat de ruralité 2017-2020

- 48 dossiers du territoire étaient inscrits en 2020 sur la maquette commune aux 3 préfectures de Départements.
- la fin d'année 2020 a été dédiée aux perspectives d'une nouvelle contractualisation, le CRTE (Contrat de Relance de la Transition Ecologique) et au relai du plan de relance national sur le territoire.
- Le PETR est partenaire de Cœur de Ville et petites villes de demain, deux dispositifs nationaux.
  - PETITES VILLES DE DEMAIN : 4 communes du Pays Lauragais ont été lauréates de ce dispositif en fin d'année 2020 ( Bram / Castelnaudary / Caraman / Villefranche-de-Lauragais ) en partenariat avec leurs intercommunalités.

**Convention pour la Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle (DRAC)** 2020-2023 (signée le 20/01/2020)

- CoTech préparatoire (13/12/2019) et CoPil de lancement (21/01/2020) : Validation des critères de sélection des projets, mise en place d'une méthodologie de travail, état des lieux de l'EAC en Pays Lauragais, opportunités d'actions accompagnées pour l'année 2020 (prévisionnel = 3 projets extérieurs et 12 projets « Lauragais dans les arts » du PETR)
- Demande d'aide du PETR à la Drac pour le « Lauragais dans les arts » et l'ingénierie (suivi de la CGEAC) : 15 000 € demandés, 10 000 € obtenus en 2020.

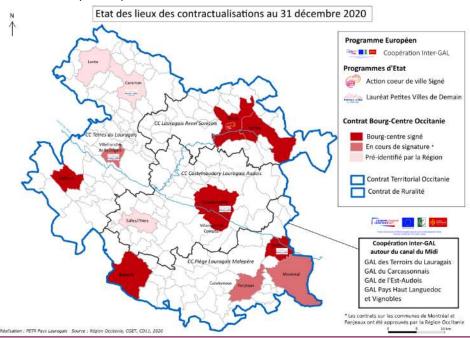
### **L'Europe**

### **AVANTAGES DE LA CONTRACTUALISATION A L'ECHELLE DU PETR**

La contractualisation à cette échelle permet :

- une cohérence globale des actions et missions du PETR sur l'ensemble du territoire (planification, développement territorial et outils financiers réunis au sein d'une même structure),
- une vision globale des projets publics et privés s'inscrivant dans la stratégie du PETR/GAL (Elaboration d'une maquette annuelle des projets rentrant dans la stratégie du territoire sur la base des priorités des EPCI),
- un effet levier sur les financements à 2 niveaux :
  - **LEADER** : une enveloppe attribuée au territoire et gérée par le GAL des Terroirs Lauragais
  - Région et Etat: des enveloppes gérées par les partenaires, échanges techniques favorisant le financement des projets identifiés par le PETR.

Le Pays assure l'animation des Comités Techniques, Comités de pilotage communs aux 3 Départements, élabore une maquette commune (2 contrats) sur la base des projets priorisés par les EPCI, mène des échanges préalables avec les différents co-financeurs pour optimiser les financements...



## Zoom sur le projet de développement de l'activité de loisirs autour du lac de Ganguise, accompagné par le GAL en lien avec le service urbanisme du PETR

Ce projet, identifié en 2018, a connu un accompagnement complet de l'équipe du PETR/ GAL comprenant :

- Une mise en réseau de l'ensemble des acteurs autour du projet
- Un accompagnement sur le volet PLU, en lien avec le permis déposé
- Une valorisation du projet auprès des cofinanceurs permettant l'accès à des enveloppes peu accessibles pour les porteurs privés (DETR)

Demande croissante et sollicitation de plus en plus importante des Communes envers le PETR, repéré comme source d'ingénierie financière et de projets.

A noter : Les porteurs de projets (publics ou privés) doivent déposer leurs dossiers directement auprès des financeurs concernés. L'ingénierie de projet reste limitée pour les dossiers non éligibles au LEADER.

#### CPER (Contrat Plan Etat Région) 2021-2027

Le PETR à nouveau sollicité, a transmis une nouvelle contribution au projet de CPER argumentée d'enjeux partagés sur notre territoire, en 2020, venant compléter celle de 2019.

#### Projet de territoire :

Un bilan du Projet de territoire 2015-2019 a été présenté dans les instances du PETR en début d'année 2020 et transmis à l'ensemble des nouveaux élus.

En parallèle un « **guide élus** » en téléchargement libre sur notre site internet a été conçu pour permettre d'illustrer synthétiquement les missions du Pays, sa gouvernance et son fonctionnement.

Les élus du PETR ont souhaité laisser le temps à chaque communauté de communes pour travailler sur son propre projet de territoire avant d'engager l'actualisation du projet à l'échelle du PETR pour une meilleure subsidiarité des missions. Celui-ci sera donc élaboré à partir du second semestre 2021.



### **GAL des Terroirs du Lauragais**



Présidé par Philippe GREFFIER

### Rappel du contexte de la programmation LEADER portée par le GAL des Terroirs du Lauragais

La stratégie 2014-2021 : « Bien vivre et bien accueillir en Lauragais » autour des axes prioritaires suivants :

- Développement d'un tourisme de pleine nature éco responsable et promotion touristique du Lauragais
- Structuration et développement de l'offre culturelle : vers un projet culturel de territoire et un PAH
- Soutien à l'économie locale, à l'expérimentation et à l'innovation
- Maintenir et développer les services à la population
- Coopérations entre territoires

# L'animation du territoire, la mise en réseau des acteurs et l'appui à l'émergence de projets collectifs :

- Mettre en œuvre et animer la stratégie de développement locale du territoire
- Apporter un appui aux porteurs de projets et à l'émergence de démarches collectives
- Elaborer les plans de financement (Ingénierie financière)
- Assurer le suivi administratif des dossiers jusqu'à leur paiement



### L'enveloppe LEADER

La programmation 2014-2021 est la 2ème programmation sur le Lauragais via le GAL des Terroirs du Lauragais et son enveloppe dédiée est de 3 750 000 € (2 800 000 € + 950 000 € complémentaires obtenus en 2018)

#### Une période transitoire à venir, pour faire le lien avec la prochaine programmation

- La fin de la programmation 2014-2021 est repoussée au 31 décembre 2022
- Le dernier comité de programmation pour les dossiers sera mené en juin / juillet 2022

Afin de ne pas avoir d'année blanche, l'attribution d'une enveloppe supplémentaire est prévue mais le montant n'est pas encore défini. Le GAL des Terroirs du Lauragais travaillera sur le premier trimestre 2021 a une demande d'aide complémentaire, à partir de dossiers identifiés et sélectionnés.













### L'action du Groupe d'Action Local « Terroirs du Lauragais » en 2020

#### Gouvernance 2020:

3 comités de programmation mis en place en 2020 : 19 février, 07 juillet et 10 décembre. Les votes de février et de juillet, au vu de la crise sanitaire, ont été réalisés sous la forme de consultations écrites.

#### Etat d'avancement de la programmation des dossiers en 2020

89 dossiers en portefeuille, équivalents à 100% de l'enveloppe pré-affectée

- 66 dossiers engagés (subventions votées) soit 72% de l'enveloppe consommée
- 23 dossiers en cours de constitution ou enregistrés à finaliser en 2021 soit 28% de l'enveloppe

Parmi ces dossiers, nous pouvons notamment souligner un volet Coopération Plan Alimentaire Territorial entre Castelnaudary et la Haute Vallée de l'Aude, qui fait suite à un premier projet PAT communal, porté par la commune de Castelnaudary et accompagné par le GAL.

- Une vingtaine de projets ont été enregistrés, identifiés et mis en réserve, conditionnés à l'enveloppe complémentaire attendue en 2021. Le GAL des Terroirs du Lauragais a défini dans son Comité de programmation du 10 décembre 2020 les critères pour permettre leur sélection :
  - Sélectionner une dizaine de dossiers complémentaires maximum
  - Priorité aux projets privés en capacité de respecter le calendrier de fin de programmation
    - Dépôt d'une demande minimale chiffrée : fin 1er semestre 2021 au plus tard
    - Obtention des cofinancements publics : fin décembre 2021
    - Réalisation de toutes les dépenses (factures acquittées) : 31 décembre 2023
- Ne retenir que quelques projets publics dont les dépenses sont inférieures au seuil de déclenchement d'un Marché Public à procédure adaptée.

#### Avancement du paiement des dossiers en 2020 :

Sur les 66 dossiers votés :

45 ont engagés une demande de paiement auprès du GAL

38 ont été envoyés au service instructeur (Région)

- 14 ont été payé à 100%
- 17 ont recus un acompte de 80% via le PASS AVANCE de la Région Occitanie
- 7 sont en attente de paiement

#### Passage de relais au GAL des Terroirs du Lauragais

Après avoir passé 12 ans de bons et loyaux services en tant que coordinatrice du GAL des Terroirs du Lauragais, il est temps pour **Brigitte Glain** de faire valoir ses droits à la retraite.

C'est **Laurie Milesi**, chargée de mission développement Territorial au PETR, avec qui elle a collaboré durant toutes ces années qui prend le relais à partir du 01 janvier 2021.



Laurie Milesi devient la nouvelle animatrice GAL et succède à Brigitte Glain.

#### Zoom sur une expérience LEADER au travers de sa coordinatrice

Lors de son départ à la retraite en décembre 2020, **Brigitte Glain** égrène ses souvenirs en tant que coordinatrice du programme LEADER sur le Lauragais et donne ainsi une vision plus concrète de ce qu'est le programme européen sur un territoire de projets.

[...] Qui dit projet de territoire dit « construction et conduite de projet » et donc « Animation territoriale ».

On en revient là à notre programme LEADER dont la mission, au-delà d'apporter du financement, **est bien de faire de l'animation territoriale, c'est-à-dire du Lien entre les Acteurs du Développement de l'Economie Rurale** (cf. acronyme). Construire et conduire un projet, c'est d'abord animer, donner vie, impulser, insuffler.

Ça tombe bien, animer et coordonner, c'est justement ce que je savais faire et surtout ce que j'aimais faire car la tâche est ardue et gourmande en énergie. On ne le fait pas si on n'aime pas ça !

Quand je suis arrivée sur ce « territoire Lauragais », il m'a d'abord fallu l'apprivoiser, l'écouter, apprendre à l'aimer et à m'en faire aimer pour, pas à pas, gagner sa confiance [...]

Donc, animer un territoire, créer des synergies, c'est d'abord déranger les équilibres existants, les rapports de force établis, c'est créer du déséquilibre. Au début, on ne se fait pas que des amis ...!

Il faut donc construire en composant avec ceux qui freinent et en avançant avec ceux qui tirent. « Priser les hauts, repriser les bas » disait plus joliment une de mes profs en conduite de projet. Le Pays Lauragais,[...] complexe, diversifié, dans sa géographie comme dans son organisation atypique, à cheval sur 3 départements, ce qui rend toute construction encore plus complexe mais d'autant plus riche et passionnante. [...]

L'animation territoriale, [...] ça se vit sur le terrain, pas depuis les bureaux des institutions. Il faut accepter d'avancer dans l'incertitude, aimer descendre dans l'arène pour construire pas à pas, entre humains et non à l'abri derrière des règlements administratifs, mettre les mains dans le cambouis, se retrousser les manches, se bagarrer avec les administrations, aux côtés de porteurs de projet, pour forcer les règlements afin d'arriver à y faire entrer un projet qui, s'il est innovant, n'est forcément pas taillé pour entrer dans des cases bien formatées.

J'en finirai là. Vous l'aurez compris, je suis une militante, une défenseuse du programme LEADER, [...] pour sa démarche et les valeurs qu'elle véhicule : faire avec et non pour les gens, construire localement sa propre stratégie de développement et la piloter soi-même avec l'enveloppe financière qui lui est allouée, coopérer avec les voisins, aller rencontrer d'autres acteurs dans d'autres pays pour échanger et construire une identité européenne bien en souffrance aujourd'hui.





### **FONCTIONNEMENT INTERNE**

### La commission Finances-travaux





Co présidée par François DEMANGEOT (rapporteur du budget) & Florence SIORAT (travaux)

3 réunions de la commission finances – travaux ont eu lieu en 2020, dont une sous l'ancienne mandature (avec Patrick de Perignon, ancien rapporteur du budget) et de nombreuses réunions techniques avec les partenaires.

#### Gestion financière de la structure

- Le Budget Primitif 2020 du PETR a été voté le 10 février 2020 pour un montant en recettes et dépenses s'élevant à 711 225€ en section de fonctionnement et à 824 481€ en section d'investissement.
- Le Compte Administratif, conforme au Compte de Gestion, fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice 2020 de 225 740 €.

#### Son Budget Annexe du GAL des Terroirs du Lauragais :

- Le Budget Primitif 2020 a été voté le 10 février 2020 pour un montant en recettes et dépenses s'élevant à 185 682€ en section de fonctionnement et à 4 081€ en section d'investissement.
- Le Compte Administratif, conforme au Compte de Gestion, fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice 2020 de − 81 590€ du fait du non perçu des subventions Leader.

Reconduction de la ligne de trésorerie à hauteur de 400 000€

En 2020, l'ingénierie du PETR a bénéficié d'un accompagnement financier important de ses partenaires : le Département de la Haute- Garonne, la Région Occitanie, l'Ademe, la Drac, les fonds européens LEADER















PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RUR

### Travaux

- ✓ Suivi du projet de réhabilitation, extension et aménagement du siège administratif du PETR situé à Montferrand, au seuil de Naurouze
  - ✓ Compléments du permis de construire sur les aménagements extérieurs avec l'architecte l'Atelier T
  - ✓ 18 février 2020 : Obtention du Permis de Construire
  - ✓ Travail préparatoire sur le cahier des charges du marché des travaux
  - ✓ **De juillet à septembre** : lancement du marché des travaux et étude des offres.
  - ✓ Décembre 2020 : Sélection des entreprises
- ✓ Désamiantage
- ✓ Dépôt de demandes de subventions auprès de différents partenaires (Etat, Départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn, Région Occitanie...).
- ✓ Consultation des organismes bancaires pour l'emprunt.
- ✓ Préparation du renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux temporaires de Nailloux avec la Communauté de communes Terres du Lauragais.







### **FONCTIONNEMENT INTERNE**

### L'équipe administrative

#### Une équipe pluridisciplinaire stabilisée

Toujours dans l'optique d'une équipe resserrée et mutualisée, dans une perspective de recherche de montages financiers optimisés auprès des partenaires financiers, des mouvements au sein du service ont été opérés sur l'année 2020, avec le départ d'un agent et l'arrivée d'un autre sur le poste de chargé de mission transition énergétique, et un interim assuré par la direction pendant la vacance de poste.

#### Equipe pluridisciplinaire de 10,8 ETP en 2020

#### Réorganisation interne

La chef de projet GAL LEADER ayant fait valoir ses droits à la retraite fin 2020, un travail préparatoire global de réorganisation des missions internes a été initié, sur la base de plusieurs scénarii entre avril et novembre 2020. Il a notamment donné lieu à une mobilité interne : la chargée de mission développement territorial, déjà en charge d'une partie du dossier contractualisation, reprenant les missions de chef de projet leader, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Ce travail a notamment permis :

- D'assurer une transition avec un transfert progressif de compétences/connaissances entre plusieurs agents
- La plus-value d'un seul agent qui suit toutes les maquettes contractualisation.
- Une seule strate hiérarchique assurée par la directrice du PETR
- Revoir le profil du poste prévu fin 2020 sur la mission Développement territorial, orienté sur les nouvelles priorités du projet de territoire et de la stratégie LEADER

En effet, le poste laissé vacant ne sera soumis à candidature qu'après définition du profil de poste répondant au mieux aux besoins du territoire au regard de l'actualisation du projet de territoire. Les missions actuelles du poste étant réparties entre agents au sein de l'équipe (animation du Codev, des

Les missions actuelles du poste étant réparties entre agents au sein de l'équipe (animation du Codev, des commissions de travail tourisme, économie...)

#### Une ingénierie mutualisée, dynamique, motivée et efficace.



Eductour équipe 2020 PETR Pays Lauragais, autour du projet « Sport Nature Ganguise » accompagné et financé par le PETR/GAL



### Le fonctionnement quotidien

#### Gestion administrative, autres fonctions support

- Ressources humaines, avancement de carrière, formation, paie,
  - Participation santé et prévoyance des agents
  - consolidation de la Charte de fonctionnement interne
  - Mises à jour du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) dans la structure
  - Instauration du télétravail dû à la crise sanitaire et réflexion concertée pour un déploiement pérenne
  - Prélèvement à la source
  - Document unique d'évaluation des risques soumis aux partenaires
  - Dématérialisation des actes
  - Mise à jour du règlement intérieur et des statuts du PETR
- Accueil physique et téléphonique,
- Traitement des courriers, abonnements, affaires courantes
- Veille juridique et actualités diverses
- Mise en place des RGPD
- Relations Préfectures et Communautés de communes...



### La communication

- Elaboration en interne de tous les supports de communication du PETR (Guide élus, flyers et encarts publicitaires Bistrot de Pays etc...)
- Présence régulière sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Linkedin)
- Rédaction de communiqués, relation avec la presse
- Actualisation et mise à jour du site internet institutionnel www.payslauragais.com et de l'extranet
- Actualisation et mise à jour du site internet touristique <u>www.lauragais-tourisme.fr</u> passation à l'Office de tourisme Terres du Lauragais
- Animation et gestion de la plateforme culturelle www.lauragais-culture.fr du PETR



### Le PETR du Pays Lauragais a déménagé temporairement, Retrouvez nous à l'adresse suivante :





PETR du Pays Lauragais 3 chemin de l'Obélisque 11320 Montferrand

**Q** 04 68 60 56 54 pays.lauragais@orange.fr

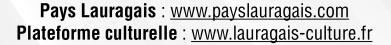
GAL des Terroirs du Lauragais **Q** 04 68 60 56 58 / 06 35 50 91 88 Imilesi.lauragais@orange.fr











**Facebook Pays**: https://www.facebook.com/PaysLauragais/

Facebook Canalathlon: https://www.facebook.com/canalathlonLauragais/

**Twitter** https://twitter.com/PaysLauragais

Linkedin https://www.linkedin.com/company/petr-du-pays-lauragais/















